

LE JOUR, 1949
07 MAI 1949

LE SORT DES LIEUX-SAINTS

Voici que les cardinaux de France viennent d'intervenir publiquement en faveur de l'internationalisation des Lieux-Saints. **“Puissions-nous, disent Leurs Eminences dans leur lettre collective, réussir à susciter dans l'opinion française le puissant courant de sympathie que mérite la cause des Lieux-Saints”**. Il faut être reconnaissant aux plus hauts dignitaires de l'Eglise de France de s'inquiéter ainsi du sort de Jérusalem et des autres lieux vénérables de Terre Sainte.

A certaines heures on pouvait croire le passé entièrement aboli ; et l'on reste un peu triste de voir l'Europe s'émouvoir si tard au sujet de Jérusalem. Pour l'Amérique, des appels pressants cherchent à l'ébranler encore sans qu'on soit sûr qu'ils aboutiront. Mais les Français avec les Belges se sont mis en mouvement au nom du sentiment religieux et de la tradition et l'on voudrait, après la dernière encyclique, voir toute la Chrétienté s'inspirer de leurs initiatives et faire écho à leur voix.

De son côté l'Islam veut l'internationalisation comme le dernier espoir en face des audaces d'Israël et du compromis obscur auquel la Transjordanie s'est prêtée pour s'établir de l'autre côté du Jourdain.

Les Lieux-Saints ne doivent devenir en aucun cas les prisonniers du Sanhédrin. Il n'est pas permis à la Chrétienté comme à l'Islam d'abdiquer devant cette grande cause ; et c'est, en un sens, l'intérêt des Juifs eux-mêmes qu'une présence et une protection internationales d'envergure s'affirment en Palestine pour prévenir les empiètements et les excès.

Dans l'esprit de tolérance le plus étendu et dans l'esprit de compréhension le plus large, nous nous associons ici à la démarche du clergé de France ; et, en nous réclamant des droits les plus sacrés de la conscience et de la foi, nous rappelons le cri solennel : **“Dieu le veut !”**